



SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE

14, rue de Verdun F-92500 RUEIL-MALMAISON

n°18 – septembre 2015

Tél : 01 47 52 17 17

E-Mail : sapf.francophonie@gmail.com - SITE internet : <http://www.poetes-francophonie.com>

Association loi 1901 – Cotisation annuelle : MEMBRE ACTIF : 20 € BIENFAITEUR : 50 € et plus

Nous demandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait de nous envoyer au plus tôt par courrier électronique à l'adresse sapf.francophonie@gmail.com leurs coordonnées avec téléphone et « un » EMAIL de contact.

AUTREFOIS POUR LE TÉLÉPHONE, MAINTENANT POUR L'INTERNET... !

Les plus anciens s'en souviennent encore, c'était du temps où tout le monde n'avait pas encore de ligne téléphonique à la maison. Bien avant les portables... ! Quand on n'en disposait pas, pour communiquer avec une personne éloignée, on envoyait une lettre. Dans les cas les plus urgents on fonctionnait avec le « télégramme » ou bien l'on allait chez un voisin ou un commerçant qui permettait d'utiliser son service téléphonique, si toutefois le correspondant disposait lui-même du téléphone !

De nos jours, le même problème se pose avec l'Internet. Cet outil fort précieux, qui permet notamment d'envoyer en un instant, à toute heure et gratuitement, un message aux antipodes, d'y joindre des copies de documents ou des textes entiers (en version modifiable « word » SVP !), entre de plus en plus dans les maisons. Mais il reste un grand nombre d'entre nous, souvent âgés, qui n'ont pas d'ordinateur et résistent à la nécessité pour diverses raisons, parfois tout à fait justifiées, ne serait-ce que par impossibilité de s'en servir (mauvaise vue ou autre.)

(Suite de l'article, page 2)

Retenez la date pour se retrouver !

Le DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015 :

Dans les locaux du siège de la « Société des Poètes Français »

16 rue Monsieur le Prince 76006 PARIS (Métro Odéon)

1° - à 14h30, Assemblée Générale de la SAPF pour les membres à jour de leur cotisation 2015
(avis aux retardataires, il est encore temps de régulariser !) ;

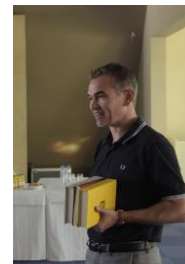
2° - à 15h30 POUR TOUS, Remise des prix des Concours de poésie 2014 et 2015, avec
récital de poème, suivi du verre de l'amitié offert (Quelques apports en sucré-salé seront bienvenus !).
Nous pourrons admirer en même temps l'exposition de peinture et sculpture en cours,
organisée par la SPF.

Alors, pourquoi ne pas tenter de demander à un voisin ou à une personne de son entourage, d'avoir la gentillesse de rendre ce service, de la même façon qu'on faisait autrefois pour le téléphone ? Pour rester relié à la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie, il devient urgent de s'organiser afin de disposer d'une « adresse » internet, qui permettra de recevoir automatiquement les bulletins à venir et d'envoyer ses textes sous forme numérisée. Au besoin, il suffit de demander à la personne de confiance de la créer pour vous : C'est simple et gratuit ! De cet usage généralisé dépendra notre survie, pour des raisons d'économie financière et de temps.

Les poètes doivent sortir de leur isolement et donc ne pas négliger les moyens pratiques de télétransmission d'aujourd'hui, pour relancer l'élan dont ils restent les acteurs nécessaires pour le salut de notre société. Telle est leur mission, attestée par leur talent !

Plus d'informations sur le [site internet](http://www.poetes-francophonie.com) de la SAPF :

www.poetes-francophonie.com



Rencontres à CARNAC des poètes et amis de la poésie les 27-28 juin 2015 organisées par la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie (SAPF) : *Le compte rendu est publié sur le site. Il figurera également dans le Florilège 2015 à paraître avant Noël.*



POÈTES, POÉTESSES, nous tenons à vous rappeler que l'équipe de la S.A.P.F et son Président sont des membres bénévoles. Afin de conserver son indépendance, la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie ne recevant aucune subvention, nous vous demandons à tous de fournir un effort en réglant la cotisation annuelle de 20 €. Évitez-nous le travail des rappels SVP ! Vous recevrez, une carte de membre avec un numéro définitivement attribué afin que l'association puisse vous apporter parfois son soutien comme pour les Peintres au niveau des encadrements pour le « Tour de France de la Poésie » (voir sur le site les modalités pour y participer) et des plaquettes de présentation de leurs œuvres.

Question d'organisation : A chaque courrier que vous nous adressez, ne pas oublier de joindre systématiquement **2 enveloppes timbrées 20g pré-adressées** (une pour réponse immédiate ou ultérieure, l'autre pour recevoir le Bulletin suivant tant que l'on ne dispose pas d'une adresse internet)

PALMARÈS DU CONCOURS DE POÉSIE SAPF 2015

Prix « Charles Le Quintrec » (Poésie classique)

Marcel RAVAT (Dépt.43)

pour « Lorsque je dormirai »

Mention spéciale : Johanne HAUBER-BIETH (06)

pour « Lorsqu'écrit le Poète »

Prix « Claude Sorel » (Poésie libre)

Melita TOKA-KARAHALIOU (Grèce)

pour « Tu demeureras »

Prix « Cécile Aubry » (Jeunes poètes)

Léa BOUDEAUD (Dépt.30)

pour « La mer »

Encouragements du Jury à : Adrien BRAGANTI (Strasbourg), pour l'ensemble des textes envoyés
et Diane PAINSON (92), pour « La mue »

Prix « Marceau Constantin » (Poème illustré)

Ex aequo : Thérèse-Yvette de LEPERVANCHE (Île de La Réunion)

pour « L'étincelle de ma pensée »

et Gina BOUJU (17), pour « Je vogue dans mon rêve »

Prix « Monica Richon » (Poésie néo-classique)

Yvonne GIGNAT (31)

pour « Soir d'été »

Mention spéciale : Bernard DUTOIT (Suisse)

pour « Invisible »

Remarques du jury, sur l'ensemble des textes présentés au Concours 2015 :

Le nombre de participants était significatif : 52 candidats, présentant au total plus de 200 textes. Le jury a apprécié l'inspiration dans les thèmes choisis mais constaté un manque de rigueur dans le respect des règles poétiques, ce qui a rendu l'ensemble fragile. Les fautes de versification ont été éliminatoires pour la poésie classique, notamment dans les sonnets. Bien des poèmes, quoique plaisants, auraient mérité d'être mieux « travaillés » pour en améliorer le langage, la musicalité et les images. A notre époque, la rigueur est toujours de mise. Encouragements, notamment pour une bonne participation des jeunes poètes. Bon espoir pour 2016.

RAPPEL : La remise des prix aura lieu le dimanche 15 novembre 2015 (voir en 1^{ère} page)

-0-0-0-0-0-0-

TOUR DE FRANCE DE LA POÉSIE

Le Tour de France de la poésie continue ou repart suivant deux circuits simultanés. Nous vous rappelons les modalités de participation : Faire parvenir vos œuvres... un texte + une illustration par tableau. Ils seront mis sous plexiglas avec cadre uniforme par un encadreur professionnel. Frais à régler : Format A4 = 25 € / Format A3 = 35 € / Format supérieur + 50 € par chèque à l'ordre de la **SAPF**, à envoyer à l'adresse suivante :

M. Olivier FURON-BAZAN, 13 Impasse Jules Verne 56700 HENNEBONT

Tél. : 02 97 36 47 56 ou 06 62 50 68 21 – E-Mail : olivier.furon@sfr.fr

N.B. Les tableaux seront conservés par l'Association.

-0-0-0-0-0-0-



Bulletin d'adhésion à l'ASSOCIATION

(Personnes physiques)

M/Mme/Mle.....Nom..... Prénom.....
Date de naissance/...../..... Ville de naissance..... Pays.....
Profession/statut..... Situation familiale
Décorations/prix principaux (préciser le domaine).....
.....
Membres d'associations, œuvres ou participation à vie sociale (préciser lesquelles).....
.....
Observations

(Personnes morales)

Nom de l'Association.....
Objet tel que précisé dans les statuts :
Informations complémentaires sur les activités principales actuelles.....
Nom et coordonnées des personnes responsables (Président(e)).....
.....
(Contact).....

(pour tous)

ADRESSE COMPLETE (N°, rue)
(mentions complémentaires)..... Lieu-dit
Code postal..... Ville..... Pays.....
Adresse E-mail : @
TEL. Travail TEL. Domicile.
Fax..... Portable.

« Je soussigné, demande / renouvelle mon adhésion à la SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE en qualité de (préciser votre spécialité) :.....(Éventuellement) je pourrais apporter mon aide de la façon suivante (représentation locale / rédaction d'articles / autres à préciser :

.....
.....
..... (pour une adhésion nouvelle) J'ai bien noté que pour devenir membre de l'Association, je dois être parrainé par deux membres sociétaires et régler la cotisation annuelle, et ma candidature devra être agréée par le Bureau de l'Association. Ma candidature est parrainée par : M... et M... ».

J'accepte de figurer sur le site de la SAPF avec une bio de 5 lignes, ma photo et un texte.

A le

Signature :

(+ cachet pour une association)

(Joindre une **photocopie lisible de votre pièce d'identité + 1 photo d'identité + 2 enveloppes timbrées 20g pré-adressées + chèque de cotisation annuelle (20 €)*** à l'ordre de « SAPF »)
(*Possibilité de montant supérieur à titre de don.

A adresser par courrier à : SAPF / JC DORGE, 14 RUE DE VERDUN, F-92500 RUEIL-MALMAISON